



Pour le droit à la santé mentale de tous et toutes
Rassemblement citoyen pour la Journée de l'Alternative en santé mentale

Communiqué – pour diffusion immédiate
Montréal, samedi le 5 octobre 2019

« Diagnostiquée, un jour. Citoyenne, toujours! » C'est autour de ce slogan que des citoyenNes et des organisations se sont réunies aujourd'hui à l'invitation du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) afin de rappeler au gouvernement québécois que le droit à la santé est un droit humain incontournable. Loin de se limiter à l'accès à des soins de qualité et respectueux des droits, le droit à la santé inclut l'amélioration des conditions de vie et la protection contre les discriminations dont les violences et la pauvreté. Des citoyens et citoyennes ont animé ce matin à Montréal la *Course folle pour nos droits*, une activité de sensibilisation illustrant les discriminations vécues par les personnes vivant avec un diagnostic de problème de santé mentale et en appelant à une transformation de la société.

Le droit à la meilleure santé physique et mentale possible

En 1976, le Canada signait le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et s'engageait alors à réaliser progressivement ces droits dont fait partie le « droit de jouir de la meilleure santé physique et mentale possible ». Ce droit humain est pourtant constamment mis à mal par les politiques sociales, mais également par certaines pratiques du milieu de la santé. Comme le souligne Dainus Pūras, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé ayant visité le Canada cette année, « les États ont la triple obligation de respecter, de protéger et de réaliser le droit à la santé, y compris les déterminants qui la favorisent¹ ». Or, on constate que le faible revenu, la crise du logement, la discrimination ou les pratiques coercitives en psychiatrie représentent des obstacles croissants à la réalisation de ce droit. « Que nous vivions avec un problème de santé mentale ou pas, que nous ayons reçu un diagnostic en santé mentale ou pas, nous devrions pouvoir jouir des mêmes droits et des mêmes libertés. » rappelle Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice du RRASMQ.

Sensibiliser au droit à la santé, pas à pas

Les personnes vivant un problème de santé mentale et qui fréquentent les ressources alternatives du Québec témoignent, encore aujourd'hui, que leurs conditions de vie, souvent difficiles, affectent leur santé mentale. Elles subissent les préjugés et la perte de leur crédibilité à cause du diagnostic; elles peinent à trouver écoute et réconfort au sein du réseau alors qu'elles demandent de l'aide; elles ne se voient pas proposer d'alternatives ou de soins complémentaires à la médication. De plus, elles sont souvent laissées dans l'ignorance quant à leur parcours en psychiatrie. Ces dénis de droits, identifiés par les personnes premières concernées sont au coeur d'une démarche de sensibilisation portée par de nombreuses ressources alternatives en 2019.

¹ Nations Unies, Rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, 12 avril 2019, p.6.

D'autres organisations ont joint leurs voix au RRASMQ afin de sensibiliser la population ou les éluEs à l'importance du droit à l'égalité et à la santé pour tous et toutes. «Nous intervenons depuis 30 ans pour dénoncer le non-respect des droits fondamentaux, pour décrier la coercition physique et chimique et la privation de liberté. Mais il nous faut aussi dénoncer la coercition "ordinaire", cette forme de contrôle plus subtile qui vient bafouer la dignité des citoyens et citoyennes qui en font les frais » explique Doris Provencher, directrice générale de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec s'est également jointe à ce rassemblement alors qu'elle vient de lancer la campagne *Recruter sans discriminer*. « La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) est préoccupée de la pratique courante des employeurs, dans le processus d'embauche, de poser des questions discriminatoires concernant la santé mentale des candidates et des candidats. Pourtant, la Charte des droits et libertés de la personne encadre le processus d'embauche et interdit les questions qui ne sont pas directement liées aux qualités et aptitudes requises pour occuper un poste. Étant donné le nombre croissant de diagnostics en santé mentale, de nombreuses personnes se trouvent exclues du marché du travail, ce qui est un enjeu social important pour le Québec» a déclaré Marie-Iris Légaré, agente d'éducation et de coopération à la CDPDJ.

Le prochain plan d'action en santé mentale : fondé sur les droits et les conditions de vie

« Le gouvernement québécois doit profiter du prochain plan d'action en santé mentale pour réaliser pleinement le droit à la santé, en fondant son action sur le respect des droits, l'accès à des alternatives et des investissements importants pour améliorer globalement les conditions de vie des personnes» de rappeler Anne-Marie Boucher. Mettre fin à la pauvreté et à l'exclusion, lutter contre les discriminations, s'assurer de la primauté de la personne et du respect des droits au sein du réseau de la santé et des services sociaux, favoriser l'accès aux alternatives à la médication, reconnaître et accroître le financement à la mission des groupes communautaires sur l'ensemble du territoire québécois : toutes ces actions doivent être menées de front afin de réellement faire une différence.

L'Alternative en santé mentale

Pour une 7^e année consécutive, les membres du RRASMQ soulignent, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (OMS), la Journée de l'Alternative en santé mentale. Les activités auront lieu de Gaspé à Joliette, de St-Jérôme à Richmond. Les ressources alternatives en santé mentale sont des espaces essentiels pour les personnes et les communautés. Elles accueillent les personnes sans égard au diagnostic, leur offre de l'écoute, des activités d'apprentissage, d'entraide et de participation sociale. L'approche alternative en santé mentale porte une attention particulière aux conditions de vie et propose, aux citoyens et citoyennes du Québec, de se solidariser pour construire une société plus égalitaire, plus accueillante des vulnérabilités diverses et ouverte à la différence, une société où le droit à la santé serait respecté pleinement. Pour plus d'informations : www.rrasmq.com

Contact

Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice du RRASMQ : (514)984-2349
anne-marie@rrasmq.com